- 1. Débitrice: Garage du Soleil Sàrl en liquidation, route de Prilly 10, 1008 Lausanne
- 2. Déclaration de faillite: 28.02.2002
- 3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 02.09.2002
- 4. Avance de frais: CHF 3'000 Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la cou-verture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisi-
- ons.
 5. Remarques: But: exploitation d'un garage Office des faillites de Lausanne 1014 Lausanne

(00610284)